

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL
 DE LA COMMUNE DE ROCHESSAUVE**

Nombre de Conseillers :
En exercice : 11
Présents : 08
Votants : 08

République Française – Département de l'Ardèche

Date de convocation : 02.07.2024 Date d'affichage : 02.07.2024

Le neuf juillet deux mille vingt-quatre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de ROCHESSAUVE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Sébastien VERNET, Maire.

Etaient présents : AMBLARD Gilles, ZAESSINGER Cécile, VERNET Sébastien, MOUTON Josiane, VIDAL Carine, BENLIAN Lydie, CLAUZIER Manon, GAT Nicolas,
Etaient excusés : KHOUNI Jamila, BASSET Anselme
Etaient absents : SABOT Nicolas
Secrétaire de séance : BENLIAN Lydie

OBJET: Décision modificative n°1 budget communal

Il est considéré le manque de trésorerie pour les amortissements de l'année,

Aussi, le maire propose au conseil la décision modificative suivante :

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2151 (21) : Réseaux de voirie	30,00	28041481 (040) : Biens mobiliers, matériel e	27,00
		2804182 (040) : Bâtiments et installations	3,00
	30,00		30,00

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
622 (011) : Rémunérations d'intermédiaires e	-30,00		
681 (042) : Dot. aux amort. & aux provisions-	30,00		
	0,00		
Total Dépenses	30,00	Total Recettes	30,00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité **ADOpte** les propositions du maire

Ainsi délibéré en Mairie les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
 Sébastien VERNET




La secrétaire de séance,
 Lydie BENLIAN

